

Zeitschrift: Domaine public

Herausgeber: Domaine public

Band: 27 (1990)

Heft: 1010

Artikel: Genève au crépuscule

Autor: Raffestin, Claude

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1020497>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 21.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Genève au crépuscule

Dans son numéro du jeudi 27 septembre, le *Journal de Genève* titrait «La récession aux portes de Genève». L'article dû à la plume de Françoise Buffat rappelait la fragilité de l'économie genevoise et se faisait l'écho d'un appel lancé par Jean-Philippe Maître à la classe politique: «Vous qui voyez dans le profit et la croissance le mal absolu, c'est le dernier moment pour changer d'attitude. Car le coût financier des retards imposés à certains projets est tout simplement devenus insupportable».

Peut-être n'est-il pas inutile de rappeler quelques données de base pour comprendre la situation genevoise comparativement à celle de la Suisse. Le revenu cantonal représente bon an mal an 7,4% du revenu suisse. Les importations en 1988 se montaient à 6'008,9 millions de francs contre 6'106,4 pour les exportations. La structure du commerce extérieur genevois est assez différente de celle du reste de la Suisse puisque du côté des importations 63,3% est en provenance d'Amérique contre 8,2% et 21,4% proviennent d'Asie contre 9,6%. En matière d'exportation, Genève expédie 45,8% vers l'Europe contre 67,9% pour la Suisse, 17,7% contre 12,6% vers l'Amérique et 34,5% contre 16,1% vers l'Asie. Genève, dans l'ensemble, est plus sensible aux fluctuations de la conjoncture américaine et aux problèmes actuels de certains pays asiatiques que la Suisse. La «presbytie» genevoise en matière de relations économiques est traditionnelle et présente des inconvénients mais aussi des avantages. Je ne crois pas qu'il faille chercher trop longtemps de ce côté-là.

Rapports et mesures

En l'occurrence, je crois qu'il faut faire un peu d'histoire. Après le premier choc pétrolier des années 70, Genève a connu comme partout ailleurs des difficultés et le Conseil d'Etat, en 1974, avait nommé une commission pour étudier la situation. Un rapport fut remis aux autorités. Ce rapport qui contenait

beaucoup de suggestions ne fut suivie que sur un point, à savoir la création d'une «vitrine» pour l'industrie. Cette vitrine est l'OPI qui fonctionne encore aujourd'hui.

Au début des années 80, nouvelles difficultés et seconde commission, le groupe pilote qui rendit également un rapport à la suite duquel fut instaurée la commission économique qui devait devenir un observatoire de l'évolution économique. Dans les deux cas, on s'en est tenu à des analyses et à des recommandations étroitement limitées à l'économie genevoise. En 1989, la Chambre de Commerce et d'Industrie de Genève a publié un rapport dans une perspective plus large en tenant compte des conséquences de la CEE et du contexte régional. Ce rapport est finalement récent et assez complet dans l'ensemble sauf sur un point à propos duquel je reviendrai. Dès lors, on ne voit pas très bien ce que le Conseil d'Etat pourrait proposer immédiatement en matière de réflexion sinon en matière de mesures. On peut évidemment une fois de plus, mobiliser le bon vieux Keynes pour une relance facile dans certains secteurs mais ni le cœur ni l'ambiance n'y sont.

Une vision dépassée

Alors que va-t-on faire? C'est bien évidemment l'affaire du Conseil d'Etat et des milieux économiques mais je ne pense pas qu'il est interdit de faire quelques suggestions à un moment où les finances publiques vont mal et où les affaires se ralentissent.

Dans les rapports évoqués plus haut on s'est limité, comme je l'ai dit, au strict domaine économique. C'est une vision qui pouvait peut-être se comprendre à l'époque mais certainement plus maintenant. Une politique économique cantonale doit intégrer aujourd'hui d'une manière cohérente l'économie, les relations régionales et l'environnement. La crise qui montre le bout de l'oreille est une malchance mais nous devons essayer de l'utiliser positivement. Dans son rapport, la Chambre de Commerce et d'Industrie n'a pas fait de place à l'environnement, sans doute parce que celui-ci est toujours lié à la décroissance. Les écologistes, à cet égard, ont fait du tort à leurs propres projets et je le regrette.

Une bonne gestion de l'utilisation de l'environnement, de la part de tous les acteurs dans un canton — ménages, entreprises et collectivités publiques — peut conduire à épargner beaucoup de ressources et à diminuer les dépenses publiques et privées, comme cela a déjà été, en partie, réalisé pour l'énergie.

Une situation «idéale»

Dans cette perspective, la situation actuelle est «idéale», si je puis dire, pour prendre en compte les interrelations essentielles qui existent entre économie, région et environnement. Il y a des projets urgents à réaliser sur le plan régional, dont les retombées peuvent être utiles et à l'économie et à l'environnement. De la même manière, les progrès en matière d'environnement auront des retombées favorables dans les autres domaines.

La crise qui se prépare nécessite de valoriser les interrelations pour créer des synergies utiles. Ne pas aller dans cette direction risque de provoquer des dommages dans tous les domaines.

Claude Raffestin

L'invité de DP s'exprime librement dans cette tribune. Claude Raffestin est professeur de géographie à l'Université de Genève.

Les sous-titres sont de la rédaction.